Réponse

	M
Charges fixes	20000
Charges variables	30000
Total des charges	50000
Unités produites	2500
Coût unitaire	20 DH

1- Par l'usage de la méthode de l'imputation rationnelle, calculer les coûts unitaires des deux derniers mois, puis en déduire « le coût du chômage » ou de « boni de suractivité » dans chaque mois

Réponse :

	1er mois	2e mois	3 mois
Niveau d'activité	2500	2000	2750
CIR	1	2000/2500 = 0,8	2750/2500 = 1,1
Charges variables	30000	24000	33000
Charges fixes imputées	20000x 1 = 20000	20000 x 0,8= 16000	20000 x 1,1= 22000
Total des	50000	40000	55000

charges			
Charge unitaire	20	20	20

*CIR = AR/AN

Coût de chômage = 4000

Boni de suractivité = 2000

La différence (charges fixes imputées – charges fixes réelles) constitue :

- Soit une perte due à la sous –activité (coût de chômage)
- Ou un gain dû à la suractivité de l'entreprise (boni de suractivité)

Le taux d'activité peut traduire trois situations

- Le taux d'activité est supérieur à 1 : boni de suractivité
- Le taux d'activité est inférieur à 1 : coût de chômage
- Le taux d'activité est égal à 1 : l'activité réelle est normale